



Déclaration du SNUipp-FSU 91 à la CAPD du 28 février

La situation de la direction d'école ne s'améliore pas et aucune avancée n'est observée au niveau du ministère. Pire, le SNUipp-FSU a dû intervenir, dans un premier temps, pour que les collègues quart-déchargés bénéficient d'une quotité réelle de 25% dans le cadre d'une organisation de la semaine sur quatre jours et demi.

Toutefois, le statu-quo n'est, ici encore, pas satisfaisant. Les mandats du SNUipp-FSU sont clairs : pas une école sans décharge, une demi-décharge à partir de 5 classes et décharge complète à partir de 10 classes. Il est essentiel que la charge de travail, qui n'a cessé de s'accroître ces dernières années, soit considérablement allégée. Le ministère doit l'entendre.

Nous constatons que des collègues partent en formation DEPS. Nous espérons toutefois que ce ne seront pas les seuls personnels de RASED à bénéficier de ces départs et que des départs en option E et G seront actés lors de la prochaine CAPD.

Enfin, nous ne saurions commencer cette CAPD sans faire référence à l'actualité des écoles, à savoir la modification des rythmes scolaires. De plus en plus de collègues nous font part de réalités bien différentes du caractère consensuel des échanges et l'on ne saurait parler de concertation, entre enseignants et municipalités. Le « dialogue » se résume trop souvent à un monologue laissant entendre aux enseignants qu'ils seraient rétifs à toute réforme et que les modifications envisagées seraient sans conteste dans l'intérêt de l'enfant. L'argument aux relents poujadistes selon lequel nous n'aurions pas la capacité de réfléchir en tant que professionnels à des solutions dans l'intérêt des élèves finit par profondément choquer les personnels et les décrédibiliser notamment quand il est repris par certains IEN dans les circonscriptions. Face aux différentes réformes subies depuis des années et qui détruisaient peu à peu le Service Public d'éducation, la multiplication des missions, des tâches administratives, la montée des effectifs, l'alourdissement des programmes, la profession a toujours essayé de répondre au mieux dans l'intérêt des élèves. Alors que beaucoup espéraient un changement profond de politique à l'Éducation Nationale, ils/elles font hélas le constat du peu d'égard et de considération dont ils font l'objet par le Ministère dans la mise en œuvre de cette réforme qui laisse le champ libre aux pressions de toutes sortes par les municipalités. Certaines tentent un véritable passage en force de la réforme à la rentrée 2013 dans une absence totale de concertation avec les principaux acteurs que sont les enseignants. Nous comptons donc, Mme la Directrice Académique, sur votre soutien vis à vis de nos partenaires lors des débats qui ne manqueront pas, pour la mise en œuvre de la nouvelle semaine de classe que nous n'osons appeler réforme des rythmes tant elle est insatisfaisante en l'état.

Le SNUipp-FSU considère qu'une concertation approfondie concernant la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires doit être faite sans précipitation. Les élèves méritent mieux qu'une réforme bricolée et menée à la hussarde.

Le SNUipp-FSU demande donc le report de la réforme à la rentrée 2014 et une réécriture du décret.